

Accompagnement dans les démarches

Aide à la réparation

*INFORMATIONS*

JUSTICE RESTAURATIVE

AIDE AUX VICTIMES

*Accès aux droits*

Orientation

# AGORA JUSTICE

*Aide aux victimes  
Accès aux droits*

AGORA

JUSTICE

Agora Justice est une association loi 1901, créée en 1985. Depuis 30 ans, elle œuvre dans le secteur socio-judiciaire auprès des justiciables.

**Une équipe pluridisciplinaire :** composée de professionnels du droit et de la psychologie, elle vous accompagne pour vous informer sur vos droits, vous aider dans vos démarches et vous orienter, si besoin, vers les partenaires du secteur.

**Un travail en partenariat avec les institutionnels :** en particulier les professionnels et les associations spécialisées du département

- Les acteurs de la Justice : Cour d'Appel de Rennes, Tribunal de Grande Instance et Tribunal d'Instance de Quimper, Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Finistère (CDAD 29), Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), services de Police et de Gendarmerie, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), Barreau de Quimper, Chambre Départementale des Notaires, Chambre Départementale des Huissiers de Justice...
- Les professionnels du soin : Agence Régionale de la Santé (ARS), Centre Hospitalier de Cornouaille, Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)...
- Les Communes, Communautés de Communes et Collectivités Territoriales
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et de l'Égalité.
- La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère / Espace Famille Médiation.
- Les partenaires associatifs, les structures d'hébergement, les professionnels de l'Insertion...



## *Aide aux victimes Accès aux droits*

### **Agora Justice vous propose :**

- Un accueil et une écoute personnalisés par des professionnels juristes et psychologues
- Une aide à la réflexion et un accompagnement juridique dans les démarches à effectuer
- Des informations sur les droits, le fonctionnement judiciaire et les procédures en cours
- Le travail en réseau permet également de vous orienter vers des partenaires spécialisés au plus proche de votre situation.

### **Vous êtes victime d'une infraction :**

Une victime est une personne qui subit les conséquences d'un acte répréhensible par la loi. Etre victime, c'est subir une atteinte à votre intégrité physique, morale ou une atteinte à vos biens.

Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches de la « commission de l'infraction » jusqu'à l'indemnisation effective. Un soutien psychologique peut vous être proposé.

### **Accès à vos droits :**

Agora Justice vous accueille pour mieux connaître vos droits, vous expliquer la façon de les exercer, le déroulement des procédures et les recours possibles.

Nos domaines d'intervention :

- Famille : séparation et implications sur l'exercice de l'autorité parentale (mode de résidence, pension alimentaire...), filiation
- Protection des personnes : mineurs, personnes vulnérables...
- Accès à vos droits si vous êtes impliqué dans une procédure pénale.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi,  
les entretiens sont gratuits et confidentiels



Les informations recueillies lors des entretiens font l'objet d'un traitement informatique destiné à nous permettre de gérer les dossiers et de générer des statistiques sur nos activités.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous demandant directement.

## Permanences d'Agora Justice sur le territoire du Sud Finistère

Habilité et reconnue  
par le Ministère de la  
Justice



Affiliée à la  
Fédération  
Citoyens et  
Justice



Affiliée à  
France Victimes



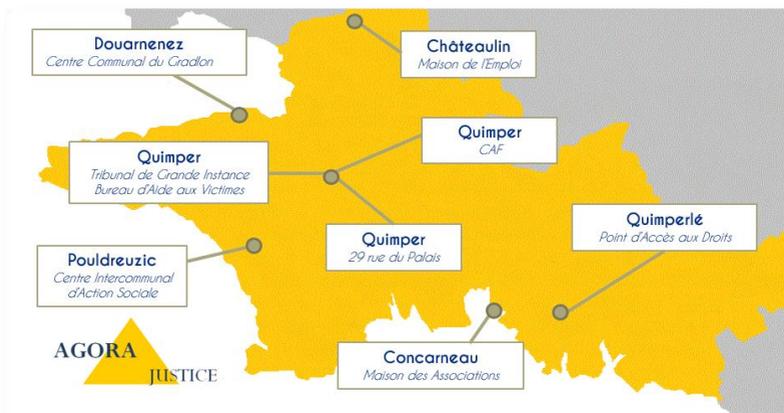
### Permanences à Quimper

- Au siège de l'association : 29 rue du Palais
- 4 demi-journées par semaine au Tribunal de Grande Instance de Quimper (Bureau d'aide aux victimes)
- 2 fois par mois à la CAF du Finistère

### Permanences en Sud Finistère

1 fois par mois

- Douarnenez
- Quimperlé
- Châteaulin
- Concarneau
- Pouldreuzic



29 rue du Palais – 29000 Quimper  
Tél : 02 98 52 08 68  
Mail : [contact@agorajustice.fr](mailto:contact@agorajustice.fr)